

Paris, le 16 avril 2013

RALLYE

Communiqué de mise à disposition du document de référence 2012 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 avril 2013 sous le numéro D.13-0362

Rallye annonce que son document de référence 2012 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 avril 2013 sous le numéro D.13-0362.

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- Le rapport financier annuel 2012 ;
- le rapport du président du conseil d'administration au titre de l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- les informations relatives aux honoraires versés aux commissaires aux comptes ;
et
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Ce document de référence est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être notamment consulté sur le site internet de Rallye (www.rallye.fr).

Contact

RALLYE

Didier Carlier

+33 (0)1 44 71 13 73